

Valenciennes, le 17 Juin 2020

Madame , Monsieur,

Dans son allocution télévisée du 14 Juin 2020, le Président de la République a annoncé un retour à la présence obligatoire des élèves à partir du 22 Juin prochain.

Le protocole que je viens de recevoir, et qu'il faut que j'adapte à l'école , nous impose, au sein d'une classe, une distance d'1 mètre entre chaque élève.

J'attends des précisions à ce sujet dans la mesure où nous devons accueillir les enfants à la journée.

Pour ce qui est de la pause méridienne, la cantine ne sera pas fonctionnelle .

Aussi, chaque enfant qui serait dans l'obligation de déjeuner à l'école devra amener son repas froid (+ boisson) dans un sac isotherme.

Je ne suis, pour l'instant, pas en mesure de vous communiquer le fonctionnement de ce temps périscolaire (inscription, surveillance...).

Ces informations vous seront communiquées dès réception.

J'ai bien conscience, nous avons bien conscience, du casse-tête organisationnel dans lequel tout cela vous met, et ce d'autant plus quand les deux parents travaillent.

J'en suis sincèrement désolée mais , bien que j'aie en permanence à « la pêche aux informations », ces dernières tardent à arriver....

Je reviens vers vous dès que possible (j'espère demain...).

Je vous remercie de votre compréhension .

Bien cordialement.

Yannique Drucké